

ASSEMBLEE NATIONALE

-----  
VI<sup>EME</sup> LEGISLATURE DE LA IV<sup>EME</sup> REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
Direction des services législatifs

-----  
Division des commissions

-----  
Section des travaux en commission

-----  
Commission des relations extérieures  
et de la coopération

-----  
Année 2023 1<sup>ère</sup> Session ordinaire

-----  
DSL/DC/STC/CREC/R

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie  
-----

**PROJET DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION DE  
L'ACCORD DE COOPERATION ENTRE LES  
GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES DE L'UNION  
MONETAIRE OUEST-AFRICAINE ET LE GOUVERNEMENT DE  
LA REPUBLIQUE FRANCAISE**

-----  
**Adopté par la commission**  
-----

**Article premier** : Est autorisée, la ratification de l'Accord de coopération entre les Gouvernements des Etats membres de l'Union monétaire ouest-africaine et le Gouvernement de la République française.

**Article 2** : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.